


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 décembre 2014

La Cour des comptes présente son 25^e cahier d'observations au Parlement de la Communauté française

Le 25^e cahier d'observations que la Cour des comptes adresse au Parlement de la Communauté française comporte deux parties.

La première partie contient des articles de nature plus spécifiquement comptable et budgétaire. Elle commente la reddition des comptes généraux de la Communauté française, des comptes de certains organismes d'intérêt public qui en dépendent ainsi que de deux institutions universitaires privées qu'elle subventionne.



Dans la deuxième partie, la Cour des comptes présente ses remarques et recommandations formulées lors d'audits portant sur le subventionnement des infrastructures de la santé et de la culture, les dépenses des cabinets ministériels et de leurs services d'appui, le subventionnement des musées ainsi que la rémunération du personnel de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française.

Le texte intégral du 25^e cahier d'observations de la Cour des comptes est disponible sur la page d'accueil de son site internet (www.courdescomptes.be).

Informations destinées à la presse

La Cour des comptes contrôle les finances publiques fédérales, communautaires, régionales et provinciales. Elle contribue à améliorer la gestion publique en transmettant aux assemblées parlementaires, aux gestionnaires et aux services contrôlés, des informations utiles et fiables, résultant d'un examen contradictoire. La Cour des comptes travaille de façon indépendante des pouvoirs qu'elle contrôle.